

Réunion du 11 septembre 2020

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, maire.

Présents : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme FOUCHÉ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, M.DUPONT, Mme RODRIGUEZ, M.POPRAWSKI, Mme CHARLES, M.LAUNAY, Mme FLAIRE, M.MARTIN, Mme LUCAS

Excusée avec pouvoir : Mme RICOUX a donné pouvoir à M.LORMEAU.

M.FLEURIEL a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Décision modificative au budget

Suite à la revalorisation des indemnités du maire et des adjoints, une décision modificative au budget doit être effectuée car les montants inscrits ne sont pas suffisants.

Compte 6531 Indemnités	+ 7 000,00 €
Compte 678 Autres Charges exceptionnelles	- 7 000,00 €

Elaboration du règlement intérieur du Conseil Municipal

Les règles de fonctionnement du conseil municipal sont essentiellement définies par le CGCT. Mais dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil Municipal doit établir son règlement intérieur ; son contenu est fixé librement par le Conseil mais dans le cadre de la loi.

Madame le Maire remet aux conseillers un projet de règlement, elle les invite à le lire ; il sera voté à la prochaine réunion.

Proposition d'achat d'un terrain communal

Les propriétaires de la maison située au 73 route de Paris sont intéressés par le terrain communal annexe au logement d'une surface de 1 250 m²; ils en proposent 1 € du m².

Le Conseil Municipal en propose 4,50 €ttc le m².

Candidature aux commissions thématiques intercommunales

Considérant les compétences exercées par la CDC, des commissions thématiques ont été instituées : Economie, Scolaire, Voirie, Environnement – Assainissement – GEMAPI, Urbanisme – PLUI, Sport, Patrimoine bâti. Elles ont un rôle consultatif et un rôle de proposition mais n'ont pas de pouvoir de décision. Les conseillers communautaires ainsi que les conseillers municipaux peuvent être membres de ces commissions :

Urbanisme-PLUI : Véronique Helleux

Voirie et Environnement-Assainissement-GEMAPI : Dominique Lormeau

Economie : Gérard Garnier

Scolaire : Louissette Fouché

Patrimoine bâti : Christine Rodriguez

Convention avec la CDC pour la réalisation du diagnostic du réseau d'eaux pluviales

La CDC des Pays de L'Aigle a prévu de débiter cette année la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement (Eaux usées).

Dans le cadre du 11ème programme des Agences de l'eau, le schéma directeur est financé à hauteur de 60% s'il est seulement dirigé sur l'assainissement des eaux usées, et à hauteur de 80% si l'étude du schéma directeur des eaux pluviales est effectuée dans le même temps. La compétence du pluvial est communale.

Aussi, la CDC propose aux communes une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage afin que la CDC porte le projet de schémas directeurs d'assainissement et pluvial conjointement.

Le montant de ce diagnostic est estimé à 2 101,65 €ht.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec la CDC des Pays de L'Aigle fixant les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales de la commune.

Divers

- L'émission « Les carnets de Julie » va réaliser un tournage sur le thème de la Comtesse de Ségur à Aube, Beaufai et ses environs à la fin du mois de septembre
- Les activités sportives et culturelles reprennent avec des protocoles sanitaires adaptés à chacune
- Le directeur départemental des Finances Publiques a désigné les commissaires titulaires et suppléants appelant à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Tour de table

→ Monsieur Lormeau

- Les travaux sur le vannage du moulin sont terminés ; l'engazonnement a été refait
- L'Entreprise Adaptée de la Frémondrière a désherbé cet été une partie des caniveaux et du cimetière
- Des allées du cimetière pourraient être enherbées afin d'en faciliter l'entretien ; un devis va être demandé à l'entreprise adaptée de la Frémondrière pour qu'elle prépare le terrain et les employés communaux sèmeraient le gazon
- L'architecte des Bâtiments de France a répondu sur le projet de passerelle à la forge ; l'entreprise Lafosse a été sollicitée pour une demande de devis
- Ancienne école :
 - La porte des toilettes a été remplacée et l'intérieur réaménagé
 - Un devis a été demandé à un maçon pour la reprise des marches du bâtiment
 - Un préau a été débarrassé pour accueillir les parents des enfants fréquentant l'école de musique
- Le syndicat des eaux a enlevé son matériel stocké aux ateliers municipaux et un devis a été demandé pour poser un portail
- Le turbo du camion est à remplacer pour un coût de 1 600 € TTC
- Il faudrait adapter un porte outils sur la désherbeuse de chemins

→ Madame Fouché

- La réunion avec les commerçants et la commission communication a eu lieu ; le compte rendu a été distribué à chacun et un arrêté « stationnement 10 mn » a été pris pour 3 places ; la CDC a été sollicitée pour effectuer le marquage au sol
- Beaucoup d'associations étaient présentes au forum mais pas beaucoup de visiteurs
- La Médiathèque va rouvrir aux horaires habituels à partir du lundi 14 septembre
- La boîte à livres va être remise en service et l'atelier tricot va reprendre
- L'assemblée générale du COA aura lieu lundi 21 septembre à 20h00 à la salle des fêtes
- Une réunion avec les nouveaux habitants est prévue mardi 29 octobre

→ Monsieur Fleuriel

- Toujours des problèmes avec les chiens errants et le dépôt sauvage de poubelles

→ Monsieur Garnier

- Les élections au SAEP du Percher ont eu lieu : Président, Monsieur Goussin et 3 Vice-présidents, Messieurs Poulain, Ganivet et Brunet

→ Monsieur Dupont est membre de la commission travaux du SAEP du Percher

→ Madame Rodriguez

- Les musées seront ouverts pour les journées du patrimoine samedi 19 et dimanche 20 septembre ; entrée gratuite

- L'assemblée générale de la Forge aura lieu samedi 19 septembre à la mairie
- Où en est le recrutement pour le secrétariat des musées ?
- Les élections du SMIRTOM ont lieu mercredi 23 septembre

➔ **Madame Lucas**

- Des plaques d'égout ou de téléphone route de Brethel sont dangereuses
- Des motocross circulent sur le terrain de pétanque alors que c'est interdit
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.